

# Lecture au primaire

Un guide sur l'établissement  
des cibles relatives au  
rendement des élèves

2001



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>1. Ce qu'est la Stratégie de lecture au primaire de l'Ontario</b> .....	4
L'importance de la stratégie .....	4
Les cibles relatives au rendement .....	5
Le processus de l'établissement des cibles .....	5
Le cycle de responsabilisation .....	6
<b>2. La collecte d'informations</b> .....	7
Les types des données.....	7
Les données sur le rendement des élèves .....	7
Les données sur les écoles et leur contexte communautaire .....	10
<b>3. L'analyse des informations</b> .....	11
L'utilisation efficace des données.....	11
Les données globales .....	12
Les données sur les écoles dont le rendement est élevé.....	12
Les constantes dans les données.....	12
Les tendances .....	13
<b>4. L'établissement des cibles</b> .....	14
Les cibles efficaces .....	14
Les cibles fondées sur des preuves .....	14
<b>5. La planification et le suivi</b> .....	16
Les plans d'amélioration efficaces .....	16
Les stratégies et les ressources.....	16
Le suivi et l'évaluation.....	17
Les révisions et modifications .....	17
<b>6. La communication des cibles et des résultats</b> .....	18
Les exigences concernant le rapport.....	18
Le modèle de rapport .....	18
Les exigences pour remplir le rapport .....	20
<b>Ressources suggérées</b> .....	23

An equivalent publication is available in English under the title  
*Early Reading: A Guide to Setting Targets for Student Achievement.*

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation à <http://www.edu.gov.on.ca>.



# Introduction

La Stratégie de lecture au primaire de l'Ontario démontre l'engagement du gouvernement à faire en sorte que tous les élèves puissent lire efficacement d'ici la fin de la 3<sup>e</sup> année.

À partir de l'année scolaire 2001–2002, la Stratégie de lecture au primaire exige des conseils scolaires<sup>1</sup> de l'Ontario qu'ils fixent des cibles d'amélioration du rendement en lecture pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année. Il incombe aux conseils scolaires de s'assurer que la stratégie est mise en œuvre dans leurs écoles; ils sont responsables devant la ministre de l'Éducation à ce sujet.

Ce guide a été conçu afin d'aider les conseils scolaires à établir des cibles relatives au rendement des élèves en lecture, comme l'exige la Stratégie de lecture au primaire. Il renferme de nombreuses suggestions que les administratrices et administrateurs du conseil pourront trouver utiles lors de l'établissement des cibles au niveau du conseil et de l'école. Il fournit des conseils sur l'établissement des cibles, sur le suivi des progrès et sur la communication des résultats à la communauté scolaire et au ministère de l'Éducation.

Bien qu'on y traite de techniques de planification efficace, les conseils scolaires ne sont pas tenus de suivre chacune des suggestions données dans ce guide. Les conseils *ne devraient pas* considérer le processus de l'établissement des cibles comme une activité nouvelle et distincte de planification de l'amélioration. On encourage les conseils à intégrer le processus de l'établissement des cibles aux autres initiatives scolaires d'amélioration.

Le ministère de l'Éducation continue de recueillir des informations sur l'établissement efficace de cibles qui viendront compléter les suggestions et conseils contenus dans ce guide. Le ministère recueille aussi les informations les plus récentes sur les outils d'évaluation et les interventions en lecture et d'autres sujets concernant la mise en œuvre de la Stratégie de lecture au primaire. Ces informations seront communiquées aux conseils scolaires et au public au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.

Pour obtenir d'autres ressources liées à l'analyse des données, à l'établissement de cibles, à la planification de l'amélioration et à la communication des résultats, consultez les « Ressources suggérées » à la page 23.

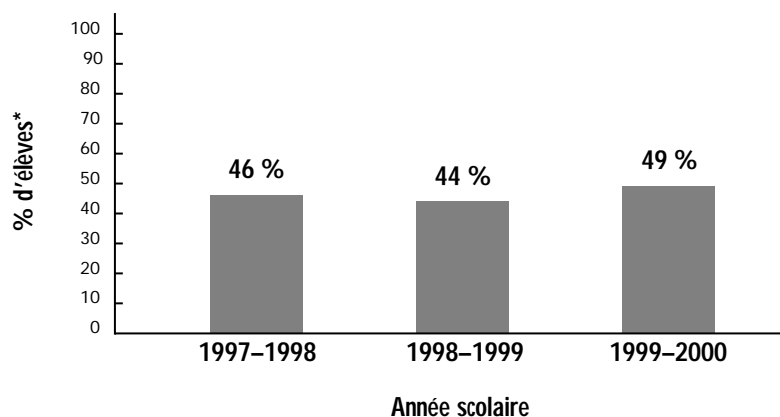
1. Dans ce document, les termes *conseils scolaires* et *conseils* désignent les conseils scolaires de district et les administrations scolaires.

# 1. Ce qu'est la Stratégie de lecture au primaire de l'Ontario

## L'importance de la stratégie

Le rendement des élèves en lecture est mesuré par le volet lecture du test en lecture, écriture et mathématiques de 3<sup>e</sup> année — l'une des évaluations provinciales administrées annuellement par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Lors de l'année scolaire 1999–2000, seulement 49 pour 100 des élèves de 3<sup>e</sup> année ont satisfait à la norme provinciale en lecture ou l'ont dépassée. La figure 1 montre que ces résultats se sont peu améliorés par rapport à ceux des deux dernières années.

Figure 1. Élèves de 3<sup>e</sup> année qui ont répondu à la norme provinciale en lecture ou qui l'ont dépassée lors des évaluations de l'OQRE, de l'année 1997–1998 à l'année 1999–2000



\* Le dénominateur utilisé pour calculer est constitué de tous les élèves de l'année d'études.

Source : résultats des évaluations provinciales, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Les enfants qui ne peuvent pas lire à la fin de la 3<sup>e</sup> année sont plus susceptibles d'accuser du retard dans d'autres matières et de manquer de confiance en soi. Il leur manque l'aptitude fondamentale pour devenir des apprenantes et apprenants autonomes dans toutes les disciplines. Les recherches démontrent ce qui suit :

- Les compétences en lecture d'une ou d'un élève de 3<sup>e</sup> année peuvent constituer un indicateur fiable de la réussite scolaire de l'élève dans les années à venir.
- De bonnes compétences en lecture aident les élèves à être des apprenantes et apprenants efficaces tout au long de leurs études.
- L'établissement de cibles efficaces et la planification de l'amélioration par l'école peuvent se traduire par un meilleur rendement en lecture chez les élèves.

## Les cibles relatives au rendement

Dans le contexte de la Stratégie de lecture au primaire, une cible représente **le pourcentage d'élèves de 3<sup>e</sup> année qui devraient satisfaire à la norme provinciale en lecture dans le cadre de l'évaluation de l'OQRE**. Les conseils scolaires prévoient des cibles pour trois ans et les réviseront annuellement. Chaque cible est une prévision éclairée des résultats qui peuvent être atteints par les élèves, compte tenu des efforts soutenus du personnel, des parents et des élèves eux-mêmes.

Les cibles constituent le moyen d'arriver à cette fin, et non une fin en soi. Le but ultime est d'améliorer les compétences des élèves en lecture afin qu'ils puissent apprendre efficacement tout au long de leurs études et au-delà.

## Le processus de l'établissement des cibles

L'établissement de cibles n'a rien de nouveau en Ontario. Certains conseils scolaires, qui ont déjà recours à des pratiques similaires, ont démontré qu'il s'agit d'une approche à la fois pratique et efficace. Pour ces conseils, la Stratégie de lecture au primaire fournit un moyen de bâtir sur leurs succès.

L'établissement de cibles se fait mieux lorsqu'il s'inscrit dans la planification continue pour améliorer le rendement des élèves. Un processus efficace comporte les étapes suivantes au sein d'un cycle continu :

- **Collecte** d'informations pertinentes sur le rendement des élèves et sur le contexte du conseil et de sa communauté.
- **Analyse** des informations dans leur contexte, c'est-à-dire l'examen des élèves en particulier, des groupes d'élèves, des années d'études, des écoles et du conseil scolaire, afin de faire le point sur la situation actuelle, de déterminer une attente quant au rendement futur et d'identifier ce qui doit être amélioré.
- **Établissement** de cibles claires et mesurables dans le cadre du cycle normal de l'année scolaire.
- **Utilisation** de cibles de rendement afin d'orienter la planification de l'amélioration impliquant :
  - la détermination de stratégies et de ressources qui aideront à atteindre les cibles;
  - le suivi des progrès faits en fonction des cibles;
  - la révision des cibles et des stratégies d'amélioration en se basant sur l'expérience acquise et les résultats.
- **Communication** des cibles et des résultats afin d'assurer une responsabilisation.

## Le cycle de responsabilisation

L'établissement des cibles et la préparation du rapport requis par la Stratégie de lecture au primaire visent à aider les conseils scolaires à se concentrer sur la planification de l'amélioration et sur le suivi des stratégies d'amélioration. Ces activités font partie d'un cycle continu. Les conseils scolaires travaillent avec leurs écoles élémentaires afin de fixer des cibles d'amélioration pour une période de trois ans. Ensuite, ils établissent et mettent en œuvre un ensemble de stratégies et d'interventions qui leur permettront de progresser. Les progrès faits sont évalués par rapport aux résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation provinciale annuelle de 3<sup>e</sup> année de l'OQRE. Les cibles sont ensuite révisées en vue de les améliorer. La figure 2 décrit ce cycle.

Figure 2. Le cycle de responsabilisation

Quand	Qui	Quoi
Mai	OQRE	Administre l'évaluation en lecture de 3 <sup>e</sup> année aux élèves
Octobre	OQRE	Communique les résultats de l'évaluation
Octobre-décembre	Conseil scolaire	Fixe les cibles de rendement en lecture pour les trois prochaines années
Décembre	Conseil scolaire	Communique au ministère de l'Éducation les cibles de rendement en lecture et les résultats du conseil scolaire dans son ensemble et des écoles individuelles
Printemps	Conseil scolaire	Communique son programme d'amélioration du rendement des élèves à l'OQRE

Il faut noter que, dans certains cas, l'OQRE ne donne pas les résultats globaux obtenus par certaines écoles lors de ses évaluations, car il serait facile pour quiconque vérifiant les résultats de déduire, à partir du rendement global, le rendement individuel des élèves dans ces écoles. Cela entraînerait une violation de la vie privée. (Les parents des élèves qui fréquentent ces écoles peuvent demander les résultats individuels de leurs enfants.) Comme les résultats globaux de ces écoles ne sont pas publiés, le ministère ne s'attend pas à ce que les conseils rendent compte des cibles pour ces écoles, puisque les cibles ne sont significatives qu'en relation avec les résultats. Cependant, on s'attend à ce que ces conseils poursuivent leurs efforts afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie de lecture au primaire, c'est-à-dire de voir à ce que les élèves du primaire de toutes leurs écoles aient les meilleures chances possible de lire efficacement d'ici la fin de la 3<sup>e</sup> année.



## 2. La collecte d'informations

La première étape dans l'établissement des cibles est de recueillir des informations sur le niveau de rendement des élèves et sur ce qui l'explique. Des évaluations claires, fiables, précises et régulières indiqueront aux conseils scolaires ce qui marche bien et ce qui doit être amélioré.

### Les types de données

En général, deux types de données peuvent aider les conseils scolaires à fixer des cibles : 1) les données sur le *rendement des élèves*, et 2) les données sur les *écoles et leur contexte communautaire*. Les renseignements sur le rendement des élèves sont essentiels. Les renseignements sur les écoles et leur contexte communautaire peuvent aider les conseils à comprendre les autres facteurs qui peuvent influencer sur le niveau de rendement des élèves.

### Les données sur le rendement des élèves

L'évaluation de l'OQRE mesure jusqu'à quel point les élèves ont satisfait aux attentes en lecture du curriculum de l'élémentaire.

Pour les besoins de la Stratégie de lecture au primaire, on peut recueillir des données sur les niveaux de rendement en lecture des élèves de la maternelle, du jardin d'enfants, de la 1<sup>re</sup> année, de la 2<sup>e</sup> année et de la 3<sup>e</sup> année. Les enfants qui fréquentent aujourd'hui la maternelle seront en 3<sup>e</sup> année sous peu. C'est le moment ou jamais de jeter les bases pour leurs rendements futurs en lecture.

Les données sur le rendement des élèves proviennent de trois sources principales : des évaluations provinciales de l'OQRE, du personnel enseignant qui les recueille au niveau de la classe, et des conseils.

### Les données des évaluations provinciales

---

L'OQRE fait des évaluations provinciales afin de déterminer jusqu'à quel point les élèves de l'Ontario réussissent. Il y a quatre niveaux de rendement dans l'évaluation de l'OQRE, le niveau 1 étant le moins élevé. L'élève qui obtient un niveau 3 satisfait à la norme provinciale. Un rendement au niveau 4 dépasse la norme.

La figure 3 à la page 8 montre les exigences en lecture au niveau 3, telles qu'elles sont indiquées dans le test en lecture, écriture et mathématiques de 3<sup>e</sup> année de l'OQRE pour l'année 2000–2001.

Figure 3. La norme provinciale en lecture pour les élèves de 3<sup>e</sup> année (de niveau 3)

<p style="text-align: center;"><b>Compétences/critères</b></p> <p>[L'élève :]</p> <p><b>Raisonnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionne et explique les idées pertinentes reliées aux textes afin de démontrer sa compréhension</li> <li>• interprète et analyse les renseignements provenant des textes</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Rendement au niveau 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• démontre une compréhension générale en utilisant des idées d'une certaine complexité, en faisant des inférences et en répondant avec des renseignements reliés de façon constante aux textes</li> </ul>
<p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• relie les idées provenant des lectures à ses connaissances et à ses expériences personnelles et à d'autres lectures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• démontre une habileté à utiliser des idées dans différents contextes en les appuyant de façon claire et précise par des connaissances et des expériences personnelles</li> </ul>
<p><b>Organisation des idées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifie et décrit les différentes formes de textes</li> <li>• utilise sa compréhension des caractéristiques et des éléments d'organisation de différentes formes de textes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• démontre une compréhension générale des différentes formes de textes en identifiant l'utilité des caractéristiques et des éléments d'organisation du texte qui sont d'une certaine complexité</li> </ul>
<p><b>Respect des conventions linguistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprend les conventions linguistiques (orthographe, grammaire, ponctuation et style)</li> <li>• identifie les conventions (orthographe, grammaire, ponctuation et style) et explique leur fonction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• démontre une compréhension générale de la plupart des conventions étudiées en identifiant et en expliquant correctement leur usage</li> </ul>

Source : Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, *Guide d'administration des enseignantes, des enseignants et des directions d'école, 3<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année, 2000–2001*

L'OQRE transmet les résultats individuels de son test annuel en lecture, écriture et mathématiques de 3<sup>e</sup> année aux parents et au personnel enseignant; il communique les résultats par conseil scolaire et les résultats à l'échelle de la province aux conseils scolaires, au ministère et au public. L'OQRE produit également des données contextuelles — comme la répartition entre les filles et les garçons — que les conseils scolaires peuvent utiliser pour interpréter les résultats.

Les données de l'OQRE peuvent servir à l'établissement des cibles de deux précieuses façons :

- pour déterminer le seuil de départ (quel est le rendement en lecture des élèves de 3<sup>e</sup> année),
- pour identifier, grâce à une analyse plus poussée, des domaines d'action particuliers.

## Les données de la classe

---

Les informations recueillies par le personnel enseignant peuvent être utilisées afin d'aider à prévoir le rendement des élèves lors de la prochaine évaluation de l'OQRE. Ces informations peuvent provenir des sources suivantes :

- *Les outils d'évaluation* que le personnel enseignant peut utiliser en classe mesurent la capacité d'une ou d'un élève à un moment donné. Dans certains cas, ces données peuvent aussi indiquer un plan d'action qui pourrait faire progresser l'apprentissage de l'élève. Les données peuvent être résumées afin de décrire la situation dans les salles de classe, les écoles et les conseils scolaires.
- *Les quiz et les tests*, conçus par le personnel enseignant et administrés périodiquement, ont un lien avec les étapes du curriculum et les niveaux de rendement provinciaux. En effet, les résultats peuvent servir à analyser le rendement en lecture dans une classe et, dans la mesure où les quiz et les tests sont normalisés dans une école ou un conseil scolaire, être utilisés pour évaluer les progrès et pour cerner les grands domaines qui demandent de l'attention.
- *Les exemples de travaux des élèves* contenus dans des portfolios ou faits pour des projets peuvent être comparés aux copies types en lecture fournies par le ministère ou le conseil. (Ces copies types donnent des échantillons de travail d'élèves pour les niveaux 1 à 4 alors qu'on demande aux élèves d'effectuer une tâche qui permet d'évaluer l'atteinte des attentes provinciales.)
- *Les observations notées* peuvent mesurer le degré d'engagement, la compréhension et le niveau de participation des élèves dans les discussions, ainsi que la qualité de leurs réponses aux questions. Ce type d'information peut aider à déterminer si les besoins des élèves sont satisfaits. Les observations peuvent également expliquer les raisons pour lesquelles les élèves répondent ou ne répondent pas aux attentes en lecture. En fin de compte, elles peuvent révéler des constantes dans la classe et indiquer les domaines qui ont besoin d'attention.
- *Les dossiers de suivi tenus par le personnel enseignant et l'école* pourraient comprendre les fiches de présence ou les réponses des élèves à une unité ou à une méthode d'enseignement particulière. Ces dossiers peuvent être liés aux évaluations menées en classe afin d'identifier les types d'élèves qui pourraient nécessiter une attention particulière.
- *Les notes des bulletins scolaires* peuvent montrer les progrès d'une ou d'un élève en particulier ou de la classe, par matière ou par unité d'enseignement.

## Les données des conseils

---

Les conseils peuvent avoir accès à d'autres sources d'information, telles que les suivantes :

- les outils d'évaluation auxquels les conseils peuvent recourir systématiquement pour mesurer la capacité des élèves;
- les données globales basées sur les dossiers de suivi du personnel enseignant, les bulletins scolaires, etc.

## Les données sur les écoles et leur contexte communautaire

Les renseignements sur les écoles et sur leur communauté peuvent aider les conseils à comprendre le niveau de rendement en lecture de leurs élèves, c'est-à-dire la ou les raisons pour lesquelles ils progressent ou ne progressent pas. Ces renseignements peuvent aussi aider les conseils à comprendre les facteurs qu'ils pourraient considérer lors de l'établissement des cibles et les soutiens dont ils ont besoin pour améliorer le rendement.

Les données contextuelles peuvent comprendre ce qui suit :

- *les renseignements sur les élèves*, notamment :
  - le nombre d'élèves dont la langue de communication diffère de la langue d'enseignement
  - la mobilité, telle qu'elle est mesurée par les transferts à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et du conseil scolaire
  - l'assiduité
- *les renseignements sur la communauté*, notamment :
  - les langues parlées à la maison
  - la participation des parents
  - le revenu familial moyen

Plusieurs conseils scolaires ont mis au point un profil de district (à l'échelle du conseil) et plusieurs écoles ont conçu un profil de l'école. Certaines écoles ont également dressé des profils au niveau de la classe qui leur permettent de puiser dans tout un éventail d'informations contextuelles, telles que les rapports d'incidents attribuables au comportement et les résultats des sondages visant à évaluer la satisfaction des parents. Toutes ces informations sont utiles lorsqu'on établit les cibles.

# 3. L'analyse des informations

Les conseils scolaires peuvent utiliser les informations recueillies auprès de sources normalisées et non normalisées afin de déterminer :

- les niveaux de rendement actuels;
- les domaines qui doivent être abordés afin d'améliorer les niveaux de rendement;
- les stratégies nécessaires afin de s'attaquer aux domaines déficients (le plan d'amélioration);
- les résultats probables de ces stratégies, autrement dit, le niveau de rendement auquel on pourrait s'attendre après une mise en œuvre appropriée du plan d'amélioration.

## L'utilisation efficace des données

Les directives qui suivent visent à aider les conseils à s'assurer qu'ils ont des données fiables avec lesquelles travailler et qu'ils les utiliseront de façon appropriée.

- Recueillez les données de façon constante à l'aide d'instruments et de méthodes qui permettent de faire des comparaisons valables.
- Revoyez les données régulièrement afin de prendre des décisions au bon moment et en connaissance de cause.
- Considérez la qualité des données.
  - Les données sont-elles claires, mesurables et cohérentes?
  - Quelle est la taille de la population étudiante (cohorte) évaluée? Est-elle suffisamment grande pour permettre de tirer des conclusions?
  - Jusqu'où peut-on remonter afin de découvrir des tendances?
- Accordez une importance appropriée aux données. Par exemple, donnez moins de poids aux données qui ne sont pas normalisées ou comparables.
- Évitez les comparaisons qui n'ont pas de sens. (Comparez des pommes avec des pommes et des oranges avec des oranges.)
- Protégez la vie privée des particuliers. Ne publiez pas la moindre information qui pourrait identifier des enfants ou leurs familles, que ce soit directement ou par allusion.

## Les données globales

Les administratrices et administrateurs du conseil scolaire et de l'école, le personnel enseignant et les parents ont l'habitude de considérer le rendement des élèves sur le plan individuel. Ils sont peut-être moins portés à examiner globalement les données qui résument les niveaux de rendement d'un groupe d'élèves. Les données globales peuvent servir à suivre les progrès d'une classe, d'une école ou d'une cohorte d'élèves afin de prévoir les résultats des années d'études ultérieures et de cerner les domaines à améliorer.

## Les données sur les écoles dont le rendement est élevé

Pour approfondir l'analyse des données, le conseil scolaire peut examiner non seulement les résultats des évaluations de l'OQRE pour le conseil scolaire et pour la province, mais également les résultats des écoles de la région qui possèdent des caractéristiques similaires — surtout celles dont les niveaux de rendement sont élevés. Ces renseignements peuvent offrir un point de repère pour l'établissement des cibles ainsi que des indices quant aux stratégies à adopter afin d'atteindre ces cibles.

## Les constantes dans les données

Une bonne analyse des données révélera des constantes et en expliquera la cause. C'est dans les constantes que se trouve la véritable histoire, et non pas dans les données brutes.

Les conseils peuvent surveiller ces constantes et les analyser afin de déterminer les problèmes qui touchent des groupes d'élèves. Il se pourrait qu'un groupe d'élèves bénéficie d'une intervention semblable et que ce type d'intervention constitue un élément important dans le cadre d'une stratégie au niveau de la classe, de l'année d'études ou de l'école.

Les conseils peuvent se poser les questions suivantes :

- Quels sont les groupes d'élèves qui progressent moins rapidement que prévu? Par exemple, les niveaux de rendement sont-ils différents pour les filles et les garçons? En quoi? Pourquoi?
- Dans quelles composantes de la lecture voit-on que le rendement des élèves a connu une hausse ou une baisse importante au fil du temps, et pourquoi?
- Quels sont les types de besoins qui ne sont pas satisfaits chez les élèves?
- Quelles sont les mesures en place afin de répondre aux besoins des élèves vulnérables sur le plan de l'apprentissage?

## Les tendances

Les conseils peuvent considérer les étapes qui suivent afin de cerner les tendances dans le rendement des écoles.

- *Représentez les données sous forme de graphique.* Mises dans un graphique, les données peuvent indiquer l'orientation et la constance d'une tendance. Les conseils peuvent constater le chemin qu'il leur reste à parcourir avant d'atteindre leurs cibles en mettant ces dernières dans un graphique.
- *Notez l'orientation et la constance des tendances.* Y a-t-il une tendance générale ou persistante qui ressort des données? La tendance est-elle positive ou négative? Se maintient-elle? Dans certains cas, les données peuvent indiquer une tendance changeante. Par exemple, la tendance peut être stable pendant trois ans avant de connaître une hausse.
- *Évitez de conclure qu'il y a tendance lorsque les données ne se ressemblent que sur certains points et que les changements sont négligeables.* Les résultats fluctuent souvent d'une année à l'autre, sans pour autant qu'il s'agisse clairement d'une tendance. Cette fluctuation aléatoire peut se manifester à la suite d'une mesure erronée, c'est-à-dire d'une inexactitude dans la collecte et la communication des données. Cela dit, il est clair qu'un changement qui persiste pendant plusieurs années indique une tendance.
- *Vérifiez les forces contextuelles, telles que les changements démographiques, qui peuvent être responsables des changements.* Il peut être tentant de conclure que la tendance à la hausse des données est attribuable aux stratégies d'amélioration que l'école a mises en œuvre. Il peut, par contre, être difficile d'établir un lien de cause à effet, car le rendement des élèves peut subir l'influence d'une combinaison complexe de contextes et de pratiques. De la même façon, une tendance à la baisse dans les données ne signifie pas nécessairement que les stratégies d'amélioration de l'école ont échoué.

Les questions suivantes peuvent aider les conseils à examiner les facteurs qui influent sur le rendement des élèves.

- *Qu'est-ce qui a causé les tendances qui ressortent des données?* Quels sont les facteurs qui auraient pu contribuer aux résultats observés? Quelles sont les interventions ou les pratiques importantes qui ont changé?
- *De quelle façon les stratégies d'amélioration ont-elles été mises en œuvre?* Si des stratégies d'amélioration peuvent avoir contribué aux tendances, les conseils pourraient étudier la façon dont elles ont été mises en œuvre dans certaines écoles. Ont-elles été mises en œuvre comme elles auraient dû l'être? Le personnel enseignant comprend-il et met-il en application les nouvelles pratiques ou stratégies d'amélioration de manière uniforme? L'école soutient-elle la mise en œuvre des nouvelles pratiques ou stratégies d'amélioration comme elle était censée le faire selon le plan initial?
- *Comment pouvons-nous avoir la certitude que les stratégies d'amélioration marchent bien?* Y a-t-il suffisamment de renseignements pour comprendre les tendances qui ressortent des données? De quels autres renseignements a-t-on besoin? Y a-t-il de fortes indications pour corroborer le besoin de changer le plan d'action actuel?

# 4. L'établissement des cibles

Les cibles fournissent un but. La réussite des stratégies d'amélioration peut être mesurée par rapport aux cibles et ces dernières peuvent aider à élever les attentes d'un conseil et de sa communauté.

Conformément à la Stratégie de lecture au primaire, le conseil scolaire établit des cibles pour le conseil quant au pourcentage d'élèves de 3<sup>e</sup> année qui devraient satisfaire à la norme provinciale au cours de chacune des trois prochaines années.

## Les cibles efficaces

Les recherches démontrent que l'établissement des cibles est plus efficace lorsque ces dernières sont clairement exprimées, précises, mesurables, limitées dans le temps et ambitieuses mais réalisables. Les conseils peuvent vouloir s'assurer que ces critères sont respectés lors de l'établissement des cibles pour le rendement en lecture au primaire.

## Les cibles fondées sur des preuves

L'établissement de cibles est accompli lorsqu'un conseil travaille en collaboration avec sa communauté pour considérer toutes les preuves disponibles — notamment les données sur le rendement des élèves et sur les écoles et leur contexte communautaire — et qu'il choisit ensuite une cible qui est ambitieuse et réalisable d'une façon équilibrée.

La figure 4 décrit le processus de l'établissement des cibles.

Figure 4. Le processus de l'établissement des cibles du conseil

- À l'aide de l'outil d'évaluation choisi, évaluez le rendement actuel en lecture des élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année.
- Analysez toutes les données dont vous disposez.
- Déterminez les stratégies et les interventions pédagogiques qui seront utilisées, en les adaptant aux besoins des élèves.
- Évaluez l'effet de ces stratégies sur les niveaux de rendement en lecture au sein de l'école, en particulier sur les résultats des évaluations de l'OQRE pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année.
- Fixez des cibles en vous basant sur l'effet escompté des stratégies.



Le conseil scolaire peut fixer ses cibles globales pour le rendement en lecture des élèves de 3<sup>e</sup> année de *l'une ou l'autre* des façons suivantes :

- en établissant des cibles à l'échelle du conseil et en orientant les écoles vers ces buts,
- en pondérant l'effet global des cibles des écoles afin de déterminer des cibles appropriées à l'échelle du conseil.

Dans un cas comme dans l'autre, le conseil scolaire doit s'assurer que toutes les cibles sont ambitieuses mais réalisables. Cela découlera tout naturellement de bonnes communications et d'un degré élevé de collaboration.

Les points suivants pourront être abordés par les conseils scolaires :

- les façons de documenter les progrès des enfants qui sont actuellement à la maternelle et qui progressent vers la 3<sup>e</sup> année;
- les méthodes employées pour fixer les cibles;
- les moyens d'harmoniser les cibles et les ressources disponibles;
- les mesures à utiliser pour faire le suivi des progrès des élèves;
- la communication avec les parents.

# 5. La planification et le suivi

Les cibles ne peuvent pas, à elles seules, amener une amélioration. La plupart des conseils scolaires de l'Ontario bénéficient de nombreuses années d'expérience en matière de planification de l'amélioration. Il existe plusieurs excellentes ressources sur la planification de l'amélioration dans la province. Des exemples de plans d'amélioration, ainsi que le *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire, 1999–2000*, peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OQRE, à [www.eqao.com](http://www.eqao.com). D'autres ressources sont énumérées dans la section « Ressources suggérées », à la page 23.

## Les plans d'amélioration efficaces

Un plan d'amélioration efficace devrait tenir compte des rendements antérieurs, déterminer des cibles d'amélioration et exprimer clairement les stratégies qui s'imposent pour atteindre ces cibles. Il pourrait comprendre une vérification en profondeur des données à tous les niveaux et placer tous ces renseignements dans leur contexte.

Comme les cibles efficaces, les plans d'amélioration efficaces sont exprimés de façon claire et précise tout en étant mesurables, limités dans le temps et ambitieux mais réalisables.

## Les stratégies et les ressources

La collecte et l'analyse des données peuvent révéler le rendement actuel des élèves. Elles peuvent aussi servir à prévoir les niveaux de rendement futurs. La planification de l'amélioration tente de montrer de quelle façon le conseil scolaire réduira l'écart entre le statu quo et le niveau de rendement désiré.

Pour essayer de réduire cet écart, les conseils pourraient se poser les questions qui suivent :

- Quels sont les domaines qui doivent être abordés en premier afin d'atteindre la cible?
- Quelles sont les stratégies qui aideront les élèves à atteindre la cible?
- Qui aura la responsabilité de voir à ce que ces stratégies soient mises en œuvre?
- Quelles ressources pourraient être mises à contribution pour que ces stratégies fonctionnent?
- Quand et comment ces stratégies seront-elles mises en application?
- Quels repères peut-on fixer afin de suivre les progrès?
- Comment le niveau de réussite à chaque étape clé sera-t-il mesuré?
- À quelle étape du processus révisera-t-on les objectifs, les stratégies, les responsabilités et les ressources?

## **Le suivi et l'évaluation**

Le suivi et l'évaluation des stratégies d'amélioration constituent une étape essentielle du processus d'amélioration. Les conseils pourraient se demander régulièrement si leurs stratégies ont de bons résultats auprès des élèves. Ils peuvent rechercher des preuves dans les données sur le rendement des élèves.

Le suivi et l'évaluation devraient être effectués de façon continue. Pour ce faire, il faut :

- repérer les facteurs qui sont cruciaux au succès;
- recueillir des informations sur les facteurs qui peuvent favoriser ou entraver les progrès;
- examiner les implications des données.

## **Les révisions et modifications**

Les preuves recueillies grâce à un programme de suivi et d'évaluation continus aident les conseils à déterminer si leurs cibles sont appropriées et si leurs stratégies et soutiens sont efficaces. En ayant ces informations en mains, les conseils peuvent revoir leurs cibles et leurs buts d'amélioration chaque année et les réviser pour l'avenir.

# 6. La communication des cibles et des résultats

La responsabilisation est au centre du processus de l'établissement des cibles. Tous les partenaires œuvrant au sein du système d'éducation — le ministère, les conseils scolaires, les écoles — assument leurs responsabilités en communiquant régulièrement au public le rendement des élèves, les cibles d'amélioration et les plans pour les atteindre.

## Les exigences concernant le rapport

La Stratégie de lecture au primaire exige des conseils scolaires qu'ils présentent au ministère de l'Éducation un rapport annuel montrant les *cibles globales du conseil* ainsi que les *cibles pour chacune des écoles du conseil* concernant le rendement en lecture des élèves de 3<sup>e</sup> année.

Le processus de présenter un rapport est un complément aux méthodes de responsabilisation en place, ce qui comprend ce qui suit :

- Les conseils scolaires sont tenus de communiquer à la communauté les résultats de l'évaluation de chaque école. L'OQRE les encourage à présenter des plans d'amélioration (également appelés programmes du conseil scolaire d'amélioration du rendement des élèves) à l'OQRE et à la communauté.

## Le modèle de rapport

Un modèle de rapport pour l'année scolaire 2001–2002 est présenté à la figure 5. La disposition des rapports peut différer de celle de ce modèle, mais les renseignements requis sont les mêmes. Comme il est indiqué dans le modèle, en passant d'une année à une autre, le rapport comprendra une année de plus, de façon à ce que les cibles pour au moins trois années soient communiquées à la fois, de même que les résultats de l'année précédente.

Vous trouverez de plus amples renseignements pour remplir le rapport à la suite du modèle.

Pour obtenir la version électronique du modèle, communiquez avec le bureau de district approprié du ministère de l'Éducation.

Figure 5. **Modèle de rapport pour les conseils**

## Rapport sur les cibles et les résultats de l'évaluation de 3<sup>e</sup> année en lecture pour 2001-2002

*Veillez préciser :*

- Nombre d'écoles au sein du conseil œuvrant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année \_\_\_\_\_
- Nombre d'écoles dont les données de l'OQRE ne sont pas communiquées au public, selon les règles de l'OQRE \_\_\_\_\_

**PARTIE A. Ce rapport contient :**

<input type="checkbox"/>	les cibles globales et les résultats du conseil scolaire pour _____ <span style="float: right; font-size: small;">[Nom du conseil ou de l'administration scolaire]</span>
<i>ou</i>	
<input type="checkbox"/>	les cibles et les résultats de l'école pour _____ <span style="float: right; font-size: small;">[Nom de l'école]</span>

**PARTIE B. Élèves réussissant au moins au niveau 3 (Remplir les deux méthodes)**

		Méthode 1					Méthode 2				
		fondée sur le nombre d'élèves de 3 <sup>e</sup> année admissibles à l'évaluation (effectif total pour la 3 <sup>e</sup> année)					fondée sur le nombre d'élèves de 3 <sup>e</sup> année qui participent effectivement à l'évaluation ou qui sont susceptibles d'y participer (ne comprenant pas les absences, exemptions et reports)				
Année scolaire se terminant en	N <sup>bre</sup> ciblé	%	N <sup>bre</sup> réel	%	%	N <sup>bre</sup> ciblé	%	N <sup>bre</sup> réel	%	%	
	Total	ciblé	réel	réel	de différence	Total	ciblé	réel	réel	de différence	
2001											
2002											
2003											
2004											

## Les exigences pour remplir le rapport

Les résultats de l'évaluation de l'OQRE constituent une source importante d'information pour la planification de l'amélioration. Cela dit, lorsque les conseils analysent les données d'évaluation et qu'ils en tirent des conclusions, ils doivent également tenir compte du taux de participation de leurs élèves à l'évaluation de l'OQRE. Étant donné l'importance de cette information, on demande aux conseils d'exprimer leurs cibles de rendement de deux façons, en utilisant deux méthodes. Ces méthodes correspondent à celles qu'emploie l'OQRE pour communiquer les résultats de ses évaluations.

- **La méthode 1** exprime la cible sous forme de fraction ou de pourcentage du nombre total d'élèves *admissibles* à l'évaluation de 3<sup>e</sup> année pour une année donnée, autrement dit, l'effectif prévu pour la 3<sup>e</sup> année.
- **La méthode 2** exprime la cible sous forme de fraction ou de pourcentage du nombre total d'élèves qui sont *susceptibles* de prendre part à l'évaluation. Sont exclus de ce nombre les élèves pour lesquels une absence, une exemption ou un report sont prévus.

Les étapes à suivre pour les méthodes 1 et 2 sont présentées ci-dessous. (Veuillez noter qu'on demande aux conseils d'énoncer leurs cibles de deux façons : en indiquant le *nombre d'élèves* et le *pourcentage d'élèves* qui répondent à la norme provinciale.)

Méthode 1	Méthode 2
<p><b>1. Communiquez les résultats réels de l'année précédente.</b> Pour ce faire, il faudra aux conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nombre d'élèves qui ont atteint au moins le niveau 3 en lecture l'année d'avant</li> <li>• <b>l'effectif total</b> pour la 3<sup>e</sup> année au moment de l'évaluation, y compris les élèves qui en étaient exemptés et ceux qui y ont pris part mais qui n'ont pas produit suffisamment de travail pour obtenir une note</li> </ul> <p>Entrez le rendement réel sous forme de fraction de l'effectif total dans la colonne N<sup>bre</sup> réel et de pourcentage dans la colonne % réel.</p>	<p><b>1. Communiquez les résultats réels de l'année précédente.</b> Pour ce faire, il faudra aux conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le nombre d'élèves qui ont atteint au moins le niveau 3 en lecture l'année d'avant</li> <li>• <b>le nombre total d'élèves qui ont participé</b> — soit le nombre d'élèves qui ont réellement participé à l'évaluation, sauf ceux qui en étaient exemptés et ceux qui y ont pris part mais qui n'ont pas produit suffisamment de travail pour obtenir une note</li> </ul> <p>Entrez le rendement réel sous forme de fraction des participants dans la colonne N<sup>bre</sup> réel et de pourcentage des participants dans la colonne % réel.</p>

Méthode 1 (suite)	Méthode 2 (suite)						
<p><b>2. Calculez la différence</b> entre le pourcentage ciblé et le pourcentage réel d'élèves qui ont atteint le niveau 3 l'année d'avant. (Ce calcul ne peut pas être fait pour 2001, car les écoles n'auront pas de cibles pour l'année précédente. Commencez à calculer la différence en 2002.)</p> <p>Entrez la différence dans la colonne % de différence.</p>	<p><b>2. Calculez la différence</b> comme dans la méthode 1.</p>						
<p><b>3. Prévoyez l'effectif total</b> pour la 3<sup>e</sup> année pour chacune des trois prochaines années. Pour ce faire, les écoles auront besoin des nombres réels de l'effectif des années d'études antérieures. Par exemple, pour prévoir le nombre d'élèves qui seront admissibles à l'évaluation de 3<sup>e</sup> année en 2003, reportez-vous à l'effectif de 1<sup>re</sup> année pour 2001.</p>	<p><b>3. Prévoyez le nombre total d'élèves qui sont susceptibles de participer</b> à l'évaluation de l'OQRE pour chacune des trois prochaines années. Pour ce faire, utilisez les prévisions d'effectif obtenues avec la méthode 1 et multipliez la prévision de chaque année par le <b>taux de participation moyen</b> des élèves à toutes les évaluations de l'OQRE des années précédentes. (Le taux de participation est le nombre d'élèves qui ont participé au test en tant que pourcentage de l'effectif total.)</p> <p>Pour calculer le <b>taux de participation moyen</b>, additionnez les taux (pourcentages) de toutes les années précédentes d'évaluation de 3<sup>e</sup> année en lecture par l'OQRE et divisez les résultats par le nombre d'années.</p> <p>Par exemple, pour l'année 2001–2002 :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr><td>Taux de participation pour 1997–1998</td></tr> <tr><td>Taux de participation pour 1998–1999</td></tr> <tr><td>Taux de participation pour 1999–2000</td></tr> <tr><td>+ Taux de participation pour 2000–2001</td></tr> <tr><td style="border-top: 1px solid black;">Somme des taux de participation</td></tr> <tr><td style="padding-left: 40px;">pour toutes les années</td></tr> </table> <p>La somme des taux de participation ÷ le nombre d'années = le <b>taux de participation moyen</b></p> <p>Pour calculer le <b>nombre total d'élèves qui sont susceptibles de participer</b> pour les années à venir, multipliez l'<b>effectif total</b> de la méthode 1 par le <b>taux de participation moyen</b>. Faites le calcul pour chacune des trois prochaines années.</p>	Taux de participation pour 1997–1998	Taux de participation pour 1998–1999	Taux de participation pour 1999–2000	+ Taux de participation pour 2000–2001	Somme des taux de participation	pour toutes les années
Taux de participation pour 1997–1998							
Taux de participation pour 1998–1999							
Taux de participation pour 1999–2000							
+ Taux de participation pour 2000–2001							
Somme des taux de participation							
pour toutes les années							

Méthode 1 (suite)	Méthode 2 (suite)
<p><b>4. Établissez les cibles de rendement</b> pour chacune des trois prochaines années.</p> <p>Pour exprimer la cible sous forme de fraction, utilisez l'<b>effectif total</b> en guise de dénominateur et le nombre ciblé d'élèves qui devraient atteindre au moins le niveau 3 en guise de numérateur. Entrez la cible pour chaque année sous forme de fraction dans la colonne N<sup>bre</sup> ciblé.</p> <p>À partir de la fraction, exprimez la cible sous forme de pourcentage des élèves qui devraient atteindre au moins le niveau 3 et entrez-la dans la colonne % ciblé.</p>	<p><b>4. Établissez les cibles de rendement</b> pour chacune des trois prochaines années.</p> <p>Pour exprimer la cible sous forme de fraction, utilisez le <b>nombre total d'élèves qui sont susceptibles de participer</b> en guise de dénominateur et le nombre ciblé d'élèves qui devraient atteindre au moins le niveau 3 en guise de numérateur. Entrez la cible pour chaque année sous forme de fraction dans la colonne N<sup>bre</sup> ciblé.</p> <p>À partir de la fraction, exprimez la cible sous forme de pourcentage des élèves qui devraient atteindre au moins le niveau 3 et entrez-la dans la colonne % ciblé.</p>

N'oubliez pas que l'atteinte d'une cible est une occasion de célébrer et de reconnaître les efforts de toutes les personnes qui ont contribué au rendement des élèves. Lorsqu'une cible n'est pas atteinte, c'est le moment de réfléchir de façon objective sur les résultats et de chercher d'autres moyens d'améliorer le rendement à l'avenir.



# Ressources suggérées

Alberta Learning. *Guide for School Board Planning and Results Reporting*. Edmonton: Alberta Learning, 2000.

Auger, R., et Séguin, S. P. *Mesure et évaluation des apprentissages*. Série de 6 modules. Montréal : LABFORM , Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal, 1999.

Earl, Lorna; Fullan, Michael; Leithwood, Kenneth; and Watson, Nancy; with Jantzi, Doris; Levin, Ben; and Torrance, Nancy. *Watching & Learning: OISE/UT Evaluation of the Implementation of the National Literacy and Numeracy Strategies: First Annual Report*. Toronto: Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto, 2000.

Elmore, Richard F. *Building a New Structure for School Leadership*. Washington, D.C.: Albert Shanker Institute, 2000.

Gaudreau, Louise. *Évaluer pour évoluer : les indicateurs et les critères*. Outremont, Québec : Éditions Logiques, 2001.

Great Britain. Scottish Office. Inspectors of Schools. Audit Unit. *A Route to Equality and Fairness: Self-Evaluation Using Performance Indicators*. Edinburgh: Scottish Office, 1999.

Khanna, Ritu; Trousdale, Donna; Penuel, William R.; and Kell, Judy. "Supporting Data Use Among Administrators: Results From a Data Planning Model." Paper presented at the Annual Meeting of the American Educational Research Association, Montreal, 19–23 April 1999.

Levesque, Karen; Bradby, Denise; Rossi, Kristi; and Teitelbaum, Peter. *At Your Fingertips: Using Everyday Data to Improve Schools*. Berkeley, Calif.: MPR Associates; National Center for Research in Vocational Education, 1998.

Northern Ireland. Department of Education. School Improvement, The Northern Ireland Programme. *Target Setting: Guidance for Primary Schools*. Belfast: H.M. Stationery Office, 1998.

Ontario. Commission d'amélioration de l'éducation. *Planification de l'amélioration des écoles : manuel à l'intention des directeurs d'école, des enseignants et des conseils d'école*. Toronto : la Commission, 2000.

Ontario. Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. *Rapport et guide de l'Ontario sur la planification de l'amélioration du rendement scolaire, 1999–2000*. Toronto : l'Office, 2000.

Québec. Conseil supérieur de l'éducation. *L'évaluation institutionnelle en éducation : une dynamique propice au développement*. Québec : le Conseil, 1999.

Schmoker, Mikael J. Results: *The Key to Continuous School Improvement*. 2<sup>nd</sup> ed. Alexandria, Va.: Association for Supervision and Curriculum Development, 1999.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 0-7794-1871-9

01-166

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001